

NON CLASSIFIÉ



Public Inquiry Into Foreign Interference
in Federal Electoral Processes and
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère
dans les processus électoraux et les
institutions démocratiques fédéraux

Résumé d'interrogatoire à huis clos : Marco Mendicino, député fédéral de la circonscription d'Eglinton-Lawrence¹

Marco Mendicino, député fédéral de la circonscription d'Eglinton-Lawrence et ancien ministre de la Sécurité publique, a été interrogé par les avocats de la Commission au cours d'une audience à huis clos qui s'est tenue le 6 mars 2024. Les avocats du procureur général du Canada ont comparu au nom du gouvernement du Canada et ont eu l'occasion d'interroger le témoin. L'audience s'est déroulée en l'absence des autres participants.

1.1 Notes aux lecteurs

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.
- La rédaction du présent résumé s'appuie sur la sous-division (a)(iii)(C)(II) du mandat de la Commission. Ce résumé divulgue la preuve pertinente aux fins des divisions (a)(i)(A) et (B) du mandat de la Commission qui, selon la Commissaire, ne porterait pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.
- Le présent résumé contient de l'information qui concerne la Commission en vertu des divisions (a)(i)(A) et (B) de son mandat. L'information fournie au cours de l'interrogatoire se rapportant à d'autres aspects du mandat de la Commission a été omise de ce résumé, mais pourrait être présentée en preuve par la Commission à un stade ultérieur des procédures.
- Ce résumé doit être lu avec le résumé non classifié de l'entrevue préparé par les avocats de la Commission.

¹ Traduction.

NON CLASSIFIÉ

2. Interrogatoire effectué par les avocats de la Commission

- [1] M. Mendicino a confirmé l'exactitude du résumé de son entretien et a adopté son contenu comme partie intégrante de sa preuve devant la Commission.

2.1 Contexte

- [2] M. Mendicino a été nommé ministre de la Sécurité publique après les élections fédérales de 2021 et a exercé cette fonction jusqu'au 26 juillet 2023. Il a réalisé que sa mission la plus importante en tant que ministre de la **Sécurité publique (« SP »)** était de veiller à la sécurité des Canadiennes et des Canadiens.
- [3] En sa qualité de ministre de la SP, M. Mendicino recevait du renseignement provenant de plusieurs organismes. Dès sa prise de fonction, il a été mis au courant de la portée de son mandat qui concernait son ministère, ainsi qu'un certain nombre d'organismes sous sa responsabilité directe, notamment la **Gendarmerie royale du Canada (« GRC »)**, le **Service canadien du renseignement de sécurité (« SCRS »)**, l'**Agence des services frontaliers du Canada (« ASFC »)**, le **Service correctionnel du Canada (« SCC »)**, et la **Commission des libérations conditionnelles du Canada (« CLCC »)**.
- [4] Avant d'accéder à la fonction de ministre de la SP, M. Mendicino a géré le portefeuille ministériel d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada entre 2019 et 2021. En 2015, il a été élu pour la première fois dans la circonscription d'Eglinton-Lawrence, située dans la région de Toronto. Avant d'intégrer le Cabinet, il a occupé plusieurs postes, notamment celui de président du caucus de l'Ontario et de secrétaire parlementaire pour divers portefeuilles, y compris la Justice, l'Infrastructure et les Collectivités.

2.2 Circulation de l'information

- [5] Lors de sa prise en main du portefeuille ministériel, la priorité du ministère et des organismes était de permettre à M. Mendicino de se familiariser avec son rôle et son mandat, tout en veillant à ce qu'il intègre les priorités fixées par la lettre de mandat du premier ministre. L'une des préoccupations majeures à l'époque était l'**ingérence étrangère**, reconnue comme une menace répandue, persistante et sophistiquée pour la sécurité nationale du Canada.

NON CLASSIFIÉ

- [6] M. Mendicino a témoigné qu'au début de son mandat, il a assisté à des breffages portant sur la situation générale de l'ingérence étrangère. Les informations lui étaient transmises sous diverses formes, notamment par le biais de breffages verbaux provenant d'organismes, y compris le SCRS, souvent appuyés par des documents écrits. Par exemple, M. Mendicino a expliqué qu'il recevait des documents clairs lors de l'approbation ministérielle des mandats du SCRS. Conformément aux dispositions de la *Loi sur le SCRS*, il examinait minutieusement ces mandats, en particulier lorsqu'ils concernaient l'ingérence étrangère. Il a également expliqué qu'en complément des breffages verbaux, une documentation écrite exhaustive lui était fournie pour soutenir les décisions qu'il prenait dans le cadre de ses pouvoirs statutaires en vertu de la *Loi sur l'investissement Canada*. Des documents écrits lui ont également été remis, en parallèle des breffages verbaux, lorsque des mesures de réduction de la menace étaient proposées ou envisagées.
- [7] En sa qualité de ministre de la SP, M. Mendicino a bénéficié d'une diffusion régulière et ininterrompue de renseignement. Il assistait à des breffages sur une base hebdomadaire et parfois quotidienne. Il a confirmé que du renseignement brut lui était parfois communiqué. Dès le début de son mandat, selon M. Mendicino, il était évident que plusieurs acteurs hostiles tentaient de compromettre la sécurité nationale du Canada en s'en prenant à diverses institutions, y compris les établissements universitaires et les institutions économiques. Il a compris que plusieurs communautés issues des diasporas étaient visées par ces acteurs malveillants.

2.3 Breffages spécifiques et incidents

2.3.1 Breffage du 13 décembre 2021

- [8] M. Mendicino a témoigné qu'il avait participé à un breffage avec le directeur du SCRS, David Vigneault, le 13 décembre 2021. Les sujets suivants ont été abordés :
- a) les efforts d'un acteur étatique étranger visant à s'ingérer de manière clandestine et trompeuse dans les processus démocratiques lors des élections de 2021;

NON CLASSIFIÉ

- b) les activités en ligne et médiatiques ciblant Erin O'Toole et Kenny Chiu ayant été observées durant les élections de 2021 et qui étaient potentiellement liées à la République populaire de Chine. Il a été évalué qu'il n'y avait pas assez d'éléments pour attribuer de manière affirmative cette campagne à cet État étranger;
 - c) les efforts apparents déployés par un autre acteur étatique étranger pour s'ingérer, de manière clandestine et trompeuse, dans les processus démocratiques lors des élections de 2021.
- [9] M. Mendicino a insisté sur le fait que, à la lumière de ses premiers breffages en tant que ministre de la SP, les élections de 2019 et de 2021 s'étaient déroulées de façon libre et équitable, et que l'intégrité des résultats globaux de ces élections avait été préservée. Il a affirmé que ces constats étaient selon lui rassurants; dans le cas contraire, il aurait dû interpellé ses hauts fonctionnaires avec des questions directes sur les actions à entreprendre.